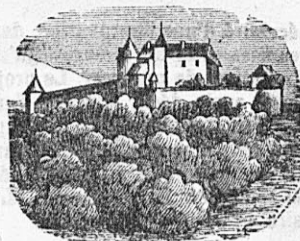




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : **L'ÉCHO LITTÉRAIRE**

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 9⁰⁴ 12²⁷ (d. j. f. 15³⁰) 15⁴⁵ 20¹⁷. BULLE, dép. 5⁴⁵ 10³⁰ 13⁰⁰ (13⁴⁰) 17⁵⁵

ANNONCES

District de la Gruyère: Une seule insertion . . . 20 cts.
 Annonces répétées . . . 15 »
 Canton: Première insertion . . . 20 »
 Les suivantes . . . 15 »
 Suisse . . . 25 »
 Etranger . . . 30 »
 la ligne ou son espace.
 Annonces mortuaires et rétractations . . . 25 cts.
 Réclames S'adresser à Publicitas, S.A. suisse de publicité, Bulle (Cercle catholique, au ler).

ABONNEMENTS
 Suisse . . . 1 an, Fr. 5.—
 . . . 6 mois . . . 2 50
 Etranger . . . 1 an . . . 9 50
 . . . 6 mois . . . 5 50
 payable d'avance.
 Prix du numéro : 5 cent.
 On s'abonne dans les bureaux de poste.
 TÉLÉPHONE 150

Votation fédérale du 31 octobre.

Le Comité du parti libéral-radical gruyérien n'ayant pas pris position sur la question de la durée du travail dans l'exploitation des chemins de fer et autres entreprises de transport, qui fera l'objet de la votation du 31 octobre, nous insérerons quelques articles favorables et défavorables à la nouvelle loi, pour autant que nous la permettra la place dont nous disposons.

Le Comité de l'Union suisse des paysans a décidé de recommander aux agriculteurs suisses le rejet de la loi fédérale concernant la durée du travail dans l'exploitation des chemins de fer et autres entreprises de transport et de communication.

Il s'est inspiré des motifs que voici :
 1. Par rapport à la loi actuellement en vigueur, le projet présenté au peuple est réduit dans de trop fortes proportions la durée du travail; il prévoit pour tous les ouvriers et employés des entreprises de transport la même durée du travail, la journée de huit heures, sans opérer de différenciation aucune entre le genre de travail qu'ils doivent accomplir. Les gardes-barrières, le personnel préposé à l'entretien des voies, celui des stations, le fonctionnaire des petites gares, tous seraient placés sur le même pied que les conducteurs de locomotives, les chauffeurs et les ouvriers des ateliers. Et la loi accorderait au facteur rural les mêmes vacances qu'à la téléphoniste sarmentée.

2. En réduisant la durée du travail, la loi aurait forcément pour résultat d'accroître le nombre des fonctionnaires des chemins de fer et des postes et de renchérir l'exploitation déjà onéreuse de ces administrations. Elle compliquerait plus encore les communications à l'intérieur du pays, ainsi que les transports en général, celui des produits agricoles en particulier.

3. L'acceptation de la loi nous mettrait dans l'impossibilité de rétablir l'équilibre financier des chemins de fer fédéraux et elle aurait des conséquences positivement ruineuses pour nos lignes secondaires dont elle ne tient pas suffisamment compte des conditions particulières.

4. La loi porte par ailleurs l'emprunte de la précipitation et d'une insuffisante préparation.

Nous sommes prêts à appuyer une loi préparée avec soins et à donner par là au personnel des chemins de fer et autres entreprises de transports ce à quoi ils ont droit. Mais nous demandons de l'Assemblée fédérale

une meilleure loi qui évite les écueils signalés.

La loi présentée au peuple ne répond ni aux exigences d'une gestion prudente, ni aux véritables intérêts de l'économie nationale suisse. C'est pour cela que nous la rejetterons le 31 octobre et voterons

NON.

UNION SUISSE DES PAYSANS

La journée de huit heures et le référendum.

L'un des principaux arguments qui sont donnés par les signataires de la pétition, qui a provoqué le référendum au sujet de la loi du 6 mars 1920 sur la réduction de la journée de travail dans les entreprises de transport, est tiré de l'exemple des autres pays. On affirme que la loi de huit heures n'est appliquée nulle part dans les chemins de fer.

Il suffira de mentionner la réglementation en vigueur pour réduire à néant ces affirmations tendancieuses.

En France, la journée de huit heures a été appliquée aussitôt le vote de la loi du 23 avril 1919, dans tous les services où elle était immédiatement applicable, conformément aux instructions du Ministère des Travaux publics et des Transports. Pour les autres services, l'application a été faite graduellement. Le personnel roulant (mécaniciens, chauffeurs, agents de trains) bénéficie de la journée de huit heures depuis le 1^{er} novembre 1919. Les modalités d'application ont fait l'objet des arrêtés ministériels du 8 novembre 1919.

En Angleterre, la journée de huit heures a été appliquée au 1^{er} février 1919. Il n'y a pas eu de loi, mais des conventions passées entre les compagnies et les organisations syndicales.

En Italie, les huit heures de travail ont été accordées par un décret de lieutenant du 8 juin 1919 dans les chemins de fer de l'Etat, et par un décret du 19 mai 1919 dans les compagnies concédées.

En Allemagne, la journée de huit heures a été accordée par une ordonnance du 23 novembre 1918. Les modalités d'application dans les chemins de fer ont fait l'objet d'arrangements spéciaux conclus entre les administrations et les organisations ouvrières.

En Belgique, il n'a pas eu de loi, mais la journée de huit heures dans les chemins de fer a été appliquée d'office en novembre 1918.

En Hollande, la nouvelle réglementation a été fixée par un décret du 29 décembre 1919, modifiée par un décret du 30 juillet 1920.

Au Portugal, la journée de huit heures a été réglementée par des décrets des 10 mai et 23 septembre 1919.

A l'heure actuelle, dans tous ces pays, les services fonctionnent sous le nouveau régime et la journée de huit heures n'est nulle part remise en discussion.

NOUVELLES SUISSES

Le déficit des postes. — La *Sentinelles* apprend qu'un projet de loi fédérale sur le trafic postal en Suisse est actuellement à l'étude au Département fédéral des chemins de fer, postes et télégraphes. On voudrait introduire dans la nouvelle loi, l'augmentation des taxes postales qui, aux dires de la Direction générale, est une nécessité pour aider à diminuer le déficit énorme que les postes suisses enregistrent chaque année.

Un emprunt américain pour les C. F. F. — Des pourparlers entre la Banque nationale suisse et l'Association bancaire Lee Hyginson Cie, à Boston, seraient en cours pour la conclusion d'un emprunt de plusieurs millions destinés aux C. F. F. Cet emprunt sera fait à un taux inférieur à 8 %. Tout laisse croire jusqu'à présent que les pourparlers sont en bonne voie et qu'ils aboutiront.

Bénéfices de guerre. — L'impôt sur les bénéfices de guerre a rapporté jusqu'à maintenant 533 millions en chiffres bruts. Sur ce chiffre, 114 millions ont été attribués au fonds de chômage et aux cantons.

Soldats suisses morts au service. — Selon les statistiques officielles, 2105 soldats suisses sont morts en service, par suite de la mobilisation; 171 en 1914, 282 en 1915; 198 en 1916, 300 en 1917, 1017 en 1918 et 136 en 1919.

Centre la Troisième. — Le parti socialiste de La Chaux-de-Fonds a rejeté, à une très forte majorité, les vingt et une conditions d'adhésion à la III^e Internationale de Moscou.

Les « maisons » de Genève. — Très prochainement, sur la proposition de M. Ratty, chef du Département de justice et police, le Conseil d'Etat, sera appelé à rendre un arrêté visant la fermeture définitive des maisons de tolérance officiellement reconnues, existant encore à Genève. Le canton de Genève est le seul en Suisse qui possède encore des établissements de ce genre. Depuis 1914, cinq maisons ont fermé leurs portes à la suite de ventes d'immeuble; il en reste actuellement onze avec 45 pensionnaires, soit 29 Françaises, 6 Allemandes, 10 Suisses et 1 Italienne.

Une triste affaire. — Il y a deux ou trois ans, on déroba au quartier général de la 1^{re} division, à St-Imier, une sacoche contenant un certain

nombre de titres et appartenant au capitaine de subsistances, Mathey, de Genève.

Une enquête fut ouverte et l'on procéda même à l'arrestation d'ordonnances, mais ces dernières furent remises en liberté peu après, leur complète innocence ayant été démontrée. Dès lors, aucun indice ne permit de découvrir le coupable, de sorte que force fut de classer cette affaire.

Or, vendredi, le major d'état major Friedrich, officier instructeur, se présentait à l'un des gais de la Société de Banque Suisse, à Lausanne, et demandait le paiement de plusieurs coupures.

Comme un employé le pria de bien vouloir indiquer son nom, le major F. donna celui de Maller.

Mis en éveil par cette déclaration, qu'il savait être fautive, étant donné qu'il connaissait de vue le major F., un autre employé de la Banque avertit le chef comptable. Celui-ci prit immédiatement les numéros des coupures présentées par le major F. et il constata qu'elles correspondaient à ceux des titres volés à St-Imier.

La police fut aussitôt prévenue, et le major F. ne tarda pas à être mis en état d'arrestation.

Cette affaire cause une profonde sensation à Lausanne, où le major F. est très connu.

Société suisse des instituteurs. — La Société suisse des instituteurs compte actuellement 10 015 membres et a une fortune de 28.570 fr. Sa caisse pour veuves et orphelins dépense bon an mal an 12.000 fr. en secours et subventions; son capital atteint près de 300.000 fr.

Berne. — Homicide involontaire. — Dimanche, à Zwingen, un jeune homme de 19 ans, Ernest Schneider, passant devant l'auberge de M. Hueber, vit que des villageois s'exerçaient au tir au revolver dans le hangar attenant à la maison. Il se mêla aux tireurs et lorsque vint son tour, au moment où il levait son arme, le coup partit et frappa juste à la tempe droite le propriétaire de l'auberge. Celui-ci fut aussitôt transporté dans un hôpital de Bâle, où il ne tarda pas à expirer.

Ecrasé. — Le nommé Ernest Schütz, mécanicien auxiliaire attaché à la fabrique de chocolat Tobler, vient d'être écrasé sous l'énorme ascenseur des marchandises. L'enquête n'a pas pu encore établir les raisons de l'accident. Le malheureux laisse une veuve et quatre enfants.

Valais. — Finances valaisannes. — D'après les *Basler Nachrichten*, le nouveau chef du Département des finances, M. de Chastonay, a réuni à Sion les représentants des principaux groupes politiques et divers intéressés, parmi lesquels M. Jean-Jacques Mercier, à Sierre, pour leur exposer la

ent considérable en Messieurs

depuis fr. 55.-- couleur, mode, depuis fr. 34.50. noir, dep. fr. 28.50. depuis fr. 8.50.

rue N° 34.

0 % de rabais machines de fabrication garantie au point de vue de

Réparations. IER, horloger, n, BULLE.

G Frères e officiel

es et baptêmes. ges en tous genres, etc. — Téléphone N° 40.

IS

supprimées par suite de la dévotion intéressés que je me trouvais semaine le jeudi à un banc sur la place du Marché

roies de cloches et grelottières de aux et vaches, selles et guides, t vaches, guides doubles, laises, si que tous genres de courroies, es, sacs militaires, etc., en outre, ux, blouses, guêtres, chaussons

en certain nombre de chars m

SI. BAUMANN.

TEMPS DE-FONDS.

asins du PRINTEMPS fait Automne-Hiver 1920-21, où pignusement recherchées, tout uelle.

r sont priées de nous envoyer era adressé sans frais dès

à vendre.

conditions de paiement, n poses, d'un seul mas, plus dans le canton de Vaud, ourgeoise.

adresser à Jean FRIOD

e, Bulle.

Milaine du pays.

du filage des laines.

nécessité d'une aggravation des charges fiscales et les mesures qu'il avait l'intention de proposer. Le projet, qui paraît avoir déçu, consiste dans une révision partielle de la loi d'impôt. La progression serait introduite, mais elle s'arrêterait déjà à 500,000 fr. de capital et 25,000 fr. de revenu. L'inventaire au décès a été écarté.

Genève. — L'assassin du garde Bontron. — La cour criminelle a condamné à la réclusion perpétuelle le nommé Emile Grünig, né le 14 décembre 1898, à Klein-Laufenburg (Bade), inculpé d'assassinat sur la personne du garde rural Bontron et de tentative de meurtre sur la personne du chauffeur de taxi Olivier Badel. Le meurtrier avait reconnu les faits, qui remontent au 15 juin écoulé.

A L'ÉTRANGER

Grande-Bretagne. Les affaires d'Irlande.

La Chambre des communes a discuté mercredi la question irlandaise. Mardi, répondant à diverses questions, M. Bonard Law a déclaré :

1. Que le gouvernement a l'intention de demander aux Chambres de voter le projet de loi sur le gouvernement de l'Irlande. La politique du gouvernement, entre temps, serait de réprimer les assassinats.

2. Que, depuis le 1^{er} janvier, 190 agents de police et 18 militaires ont été assassinés en Irlande; 160 agents de police et 68 soldats ont été blessés; 667 casernes, postes de police et de gendarmerie ont été attaqués et la plupart détruits.

A propos des condamnés faisant la grève de la faim, le secrétaire pour l'Irlande a répondu que le gouvernement est résolu à ne pas tolérer que des hommes inculpés de délits graves ou de crimes puissent obtenir leur mise en liberté en faisant la grève de la faim.

Les représailles.

En Irlande, les incidents continuent. A Banaha, les deux fils d'un fermier irlandais ont été tués lundi soir dans la cour de la ferme de leur père. Tous deux étaient sinn-feiners. A Dhonneda, des agents de police arrivés sur des camions automobiles ont tiré contre les maisons, brisant les fenêtres et blessant un homme. A Ballygar, des agents de police ont demandé à un habitant de venir sur le seuil de la porte et l'ont facilité.

L'armée Wrangel.

Depuis le commencement des opérations sur la rive droite du Dniepr, les troupes de Wrangel ont fait 14,000 prisonniers et se sont emparés d'un important butin. Dans le nord-est de la Tauride, six divisions bolchévistes ont été anéanties.

Le général Wrangel, ayant réussi à anéantir l'armée rouge concentrée près de Nikopol, commence à retirer ses troupes de la rive droite du Dniepr, dans le secteur de Soulat-Pole. Les pertes rouges sont de 3000 tués et 3000 prisonniers.

La situation en Russie.

Le régime des Soviets touche à sa fin. Trente-cinq Français rapatriés de Russie, passés par Copenhague, disent que la situation est intolérable à Moscou et que les possibilités d'existence pour l'hiver prochain sont des plus sombres. L'organisme d'espionnage fonctionne toujours, mais l'administration soviétique s'écroule.

Les conséquences de la grève des mineurs anglais.

De nombreux hauts-fourneaux ont dû éteindre leurs feux. On prévoit la

nécessité de fermer les salles de spectacles et les cinémas. Le service des trains de voyageurs ne sera pas réduit avant lundi prochain. A partir de ce jour, si la grève continue, ces services seront généralement réduits de 10 à 20 %. Les trains de plaisir seront complètement supprimés.

BELGIQUE

Le général Leman.

Le général Leman, défenseur de Liège, dont nous avons annoncé la mort, était né le 8 janvier 1851.

Le nom du général Leman restera célèbre pour la défense de Liège. Le 4 août 1914, trois corps allemands entraient en contact avec les troupes belges. L'attaque était ordonnée avant que le kaiser eût reçu la réponse du roi à son ultimatum exigeant le droit de passage. Pendant trois jours, les Belges, au nombre de 40 000, résistèrent à l'assaut de 120 000 Allemands. Ceux-ci entrèrent dans la ville le 7 août, cependant les forts tenaient toujours.

Ce fut là le côté véritablement épique de la bataille. Le général Leman avait transporté toutes ses troupes dans les forts, et, tandis que von Emmersch retenait comme otages les parlementaires belges et imposait à la ville une contribution de 55 millions, ses soldats tentaient autour des forts de multiples attaques, généralement malheureuses. Le commandant allemand essaya par deux fois de se débarrasser de son adversaire par l'assassinat (cette ruse de guerre), mais sans y réussir.

Ce n'est que dix jours après l'entrée de l'envahisseur dans la malheureuse ville, que la résistance belge fut définitivement vaincue. Le fort de Loncin, où le général Leman s'était enfermé avec les derniers défenseurs, tomba à son tour le 17 août. On crut que le général belge l'avait fait sauter, comme venait de faire le major Namèche au fort de Chaudfontaine. La vérité est que les Allemands parvinrent à le repérer. La coupole fut détruite. Un obus tomba sur les réserves de poudre. Presque toute la garnison périt dans la terrible explosion. Leman fut épargné. On le retrouva sous les décombres. Guillaume voulut qu'on rendit son épée à ce soldat magnifique, qui devait attendre pendant cinq ans d'une captivité impatiente la libération de sa patrie et les honneurs que les gouvernements alliés avaient décernés à Liège et à son héroïque défenseur.

CANTON DE FRIBOURG

Subside fédéral. — Le Conseil fédéral a alloué au canton de Fribourg un subside de 25 % des frais d'assainissement de 11,84 ha, à « La Léchière de Rombuet », « La Léchière de Tatrox » et « La Fayette », commune d'Attalens (devis : 46,000 fr.; maximum : 11,500 fr.).

GRUYÈRE

Incendie d'usine. — A peine avions nous terminé l'expédition de notre dernier numéro, mardi, que, vers 12 1/2 heures, le tocsin et la grande cloche de l'église alarmaient la population de notre ville. Habitants, tous aux fenêtres, pompiers se rendant à la course au poste apprenaient avec stupéfaction que le feu venait de se déclarer à l'usine de M. Levrat, commerçant en bois, à Bulle. La bise aidant, le feu se propageait avec une rapidité inouïe. Les pompiers de Bulle, La Tour, Broc, Vuadens, Le Pâquier et Vaulruz, arrivés en toute hâte, prirent, non sans efforts, protéger les bâtiments

voisins, ainsi que tout le « quartier des bois » qui offraient une belle proie à l'élément destructeur. Vers une heure de l'après-midi déjà, le bâtiment n'était qu'un immense brasier, spectacle grandiose et terrifiant tout à la fois. On craignait une explosion de la chaudière. Elle a pu être évitée, grâce au dévouement d'hommes courageux qui réussirent à en ouvrir les soupapes.

On frémit en pensant à l'immensité probable du désastre, si le feu s'était déclaré la nuit.

Le sinistre est dû à un retour de flamme de la chaudière, provoqué par un courant d'air. Le feu n'est subitement communiqué aux débris avoisinants pour envahir ensuite tous les locaux.

Et maintenant, il ne reste de l'usine Levrat et de l'habitation que quelques pans de murs calcinés, avec la grande cheminée restée debout en compagnie de ces ruines.

Le bâtiment détruit était assuré pour 148 500 francs. Une faible partie du mobilier seulement a pu être sauvée. Les dégâts ascendent à près de 200.000 francs.

La population unanime compatit au malheur qui frappe si durement M. Levrat, chef d'une nombreuse famille. Travailleur intelligent et infatigable, M. Levrat, qui avait débuté comme simple ouvrier, était arrivé à une situation très prospère, grâce à ces belles qualités. Que cette rude épreuve ne soit pas pour lui une cause de découragement et que toutes toutes les sympathies dont il est entouré contribuent à la surmonter.

Toutes nos sympathies vont aussi aux nombreux ouvriers éprouvés par ce désastre.

Remerciements. — Le soussigné remercie sincèrement tous les Corps de pompiers et toutes les personnes accourues sur les lieux du site de son usine. Il leur témoigne toute sa reconnaissance pour le dévouement, l'empressement et le travail énergique qu'ils ont déployés et grâce auxquels un plus grand désastre a certainement été évité.

Très touché des nombreuses marques de sympathie qui se sont témoignées de toutes parts et des nombreuses offres de services reçues, il remercie vivement toutes ces personnes pour leur délicate attention et leur bienveillance dans cette triste épreuve.

Jules LEVRAT.

Soirée familiale. — La série des lotos recommence et c'est la *Chorale*, notre société de chant bullois, qui débute. La grande salle de l'Hôtel de Ville sera trop petite, dimanche ontentir tout le nombreux public sympathique, qui non seulement pourra admirer une exposition de magnifiques lots, mais jouir des belles productions dont ont le secret nos vaillants chanteurs.

Cherpillod à Bulle. — On nous écrit :

Dimanche, à 3 heures, aura lieu à l'Hôtel Moderne un grand combat de lutte libre. Notre invincible champion Armand Cherpillod rencontrera le fameux adge Sam Bill, un spécialiste de la lutte libre. Le combat se disputera d'après les règlements anglais.

Le nègre se présentera en pleine forme et nul ne doute de l'issue du match car si Cherpillod veut vaincre il devra s'employer dès le début à fond et nous allons assister à un des combats les plus captivants qui se soient disputés à Bulle.

Souhaitons bonne chance à notre lutteur qui représente si dignement les couleurs de notre petite Suisse.

Syndicat chevalin. — Voici les primes cantonales décernées aux

juments poulinières, au concours du 2 octobre 1920 :

1^{re} classe.		fr. 60
Badoud Jules, Vuippens, Dians		
2^{me} classe.		fr. 50
Caille Paul, La Tour, Mira		
Gremand Raymond, Riaz, Méli		
Gremand Louis, Vaulruz, Bichette		
Tornare Casimir, Bulle, Mascotte		
Bersier Alphonse, Echarlons, Mascotte		
Pittet Louis, Bulle, Pauline		
Andrey Jules, Hauteville, Biche		
Moret Henri, Vuadens, Sara		
Charrière frères, Riaz, Fauvette		
Charrière Alex., Bulle, Gattine		
Gremand Madeleine, Riaz, Diane		
Toucheur Jean, La Tour, Flora		
Villox Pierre, Sorens, Flora		
Repond Pierre, Villarvolard, Lili		
Bapt Firmin, La Tour, Mira		
3^{me} classe.		fr. 40
Magnin Jean, Hauteville, Charlotte		
Duffey Hyacinthe, Hauteville, Fanny		
Ayer frères, Sorens, Bichon		
Bovet Casimir, Corbières, Bichette		
Genoud Jules, Vuadens, Bichette		
Morand Célestin, Riaz, Flora		
Pittet Félix, Villarvolard, Brune		
Dapaquier Romain, Vuadens, Souris		

ÉTAT CIVIL DE BULLE

— Naissances. —

- Septembre 1. — Risse Laurent-André, fils de Georges, journalier, de La Roche et Pont-la-Ville, et de Joséphine, née Parro.
- 4. — Decroux Simone Bertha-Henriette, fille de Henri, cafetier, de Bulle, et de Bertha, née Zandali.
- 7. — Glasson Alice Alphonsine, fille d'Alexandre, employé de commerce, de Bulle, et de Marie, née Granzier.
- 17. — Sallin Marie Thérèse Gabrielle, fille de Joseph, cont. aux C. F. F., de Villaz-Saint-Pierre, Fuyens et Villarimboud, et d'Anne-Sidonie, née Girod.
- Felder Georgette Marie, fille de Joseph, cont. aux C. F. F., d'Escholzmatt (Lucerne), et de Jeanne, née Messerly.
- 26. — Ansermot Andréa Marie-Sidonie, fille d'André, ferblantier, et de Marie Anna née Sudan.
- 26. — Gex Charles Nicolas, fils de Louis, employé aux C. E. G., de Bulle, et de Cécile, née Pesse.
- 29. — De Goumois David-Erik et Anne, enfants de Rodolphe, jardinier, de Bale, et d'Emma-Lina, née Risse.

— Décès. —

- Septembre 4. — Chollet Jules, fils de Théophile, de Sorens, 15 mois.
- 6. — Decker Augusta, née Schautten, veuve d'Albert, de Genève, 78 ans.
- 8. — Layaz Vincent, scieur, de Noréaz, domicilié à Sales, 26 ans.
- 23. — Ferrari Dante, peintre-décorateur, de nationalité italienne, 31 ans.
- 24. — Mivelaz Catherine, née Voland, épouse de Jean, de Fribourg, 47 ans.
- 30. — Passe Xavier-Auguste, fils de Vincent, d'Attalens, domicilié à Lyon, en séjour à Bulle, 3 mois.

— Mariages. —

- Septembre 3. — Repond Jules, sellier-tapissier, de Charmey et Villarvolard, et Marmillod Jeanne, de Rossinière, les deux à Bulle.
- 4. — Niquille Paul, chirurgien-dentiste, de Charmey, domicilié à Berne, et Despond Suzanne, de Dombidier, domiciliée à Bulle.
- 9. — Gremoud Louis, mécanicien, de Bulle, et Renevey Angèle, de Fétigny, les deux à Bulle.
- 17. — Ody Jules, de Vaulruz, domicilié à Bulle, et Oberson Isabelle, d'Estévenay, et Ruyres Treysayes, domiciliée à Broc.

L'HIVER
vous menace d'enrouement, de toux, de maux de gorge et de catarrhes.
Faites un usage régulier des **Tablettes Gaba** qui vous protègent de toutes ces maladies.
Méfiez-vous ! Exigez les **Tablettes Gaba** en boîtes bleues à fr. 1.
G. A. D. A.

Vermouth NOBLESSE
DÉLICIEUSE GOURMANDISE
CIRAVEGNA & C^{ie} GENEVE

Graines & Aliments
pour volailles.
Aliment concentré. Froment. — Maïs. Mélange spécial pour Phiver. Sarrasin ou blé noir. Eug CROTTI, BULLE.

Essay
Leur dans

Cinéma L
Dimanche 24 Octobre
Matinée, 3 h. Soirée
Programme très varié

ACTUALITÉ
Le Témoin
Drame en 2 parties.
Bézuquet tueur de
Comique.
Harry MOREY et
Grace DAR
dans

L'AUTRE
Très belle comédie dramatique en 5 parties.
A vendre
environ 6000 pieds de terrain et régala 1^{re} qualité à vendre sur place. S'adresser à Publicité Bulle, sous chiffres P 30

FROMAGE
fort et robuste, bien au fait du métier, âgé de 22 ans, fournir bon certificat et diplôme, désire travailler dans une laiterie. S'adresser à Publicité Bulle, sous P 2966 B

Jeune homme
ayant fait un bon apprentissage connaissant à fond le français, allemand, cherche place comme employé dans un commerce de la ville. S'adresser à Publicité Bulle, sous P. 2987 B.

A vendre maison
deux avec grange et écurie logement pourrait y être fait. S'adresser au Bureau Talens C. DUVANEL.

ON DEMANDE
Jeune fille honnête et comme servante de chambre. S'adresser à Publicité Bulle, sous P 2988 B.

ENGRAS
La Commune de... met en vente par voie d'adjudication, une fosse des débris abattoirs. Les offres sont reçues au communal, jusqu'au jeudi courant, à 5 heures. Le Secrétariat com...

On cherche
pour de suite une brave jeune fille pour aider aux travaux de la maison. S'adresser à Publicité Bulle.

Essayez

les nouvelles

Sauces spéciales Maggi:

Sauce Tomates
Sauce Oignons
Sauce Relevée

convenant à tous les plats de viandes et de légumes.

Leur préparation est très simple: délayer la tablette dans un peu d'eau chaude en une bouillie claire, verser dans l'eau bouillante et cuire deux minutes. La tablette 20 cent.

Cinéma LUX

Dimanche 24 Octobre 1920
Matinée, 3 h. Soirée, 8 h.
Programme très riche.

ACTUALITÉS

Le Témoin

Drame en 2 parties.

Bézuquet tueur de lions

Comique.

Harry MOREY et
Grace DARMONT
dans

L'AUTRE

Très belle comédie dramatique
en 5 parties.

A vendre

environ 6000 pieds de foin
et regain 1^{re} qualité à consom-
mer sur place.
S'adresser à Publicitas S. A.,
Bulle, sous chiffres P 3001 B.

FROMAGER

fort et robuste, bien au courant
du métier, âgé de 22 ans, pouvant
montrer bon certificat et possédant
diplôme, désire entrer
dans une laiterie.
S'adresser à Publicitas, S.
A., Bulle, sous P 2966 B.

Jeune homme

ayant fait un bon apprentissage,
connaisseur à fond le français et
l'allemand,
cherche place
comme employé dans un com-
merce de la ville.
S'adresser à Publicitas S. A.
Bulle, sous P. 2987 B.

Mariages.

3. — Repond Jules, sellier,
Charmey et Villarvolard, et
Jeanne, de Rossinière, les deux
à Bulle.

A vendre

maison
neuve avec grange et écurie. Un
logement pourrait y être fait avec
peu de frais.
S'adresser au Bureau d'af-
faires C. DUVANEL, Bulle.

ON DEMANDE

Jeune fille honnête et sérieuse
comme
servante de campagne.
S'adresser à Publicitas S. A.
Bulle, sous P 2988 B.

ENGRAIS

La Commune de BULLE
met en vente par voie de soumis-
sion, une fosse des détritons des
abattoirs.
Les offres sont reçues au Bureau
communal, jusqu'au jeudi 28
courant, à 5 heures le soir.
Le Secrétariat communal.

On cherche

pour de suite une brave
jeune fille
pour aider aux travaux du ménage.
S'adresser à Publicitas S.A.,
Bulle.

BULLE-AU PROGRÈS-BULLE

Nos Confections d'hiver pour Dames, Messieurs et enfants
sont au complet.

Spécialité de complets sport et cérémonies.

Manteaux et pélerines en caoutchouc. Pélerines en drap.

Blouses pour hommes, en fil et coton. Gilets de chasse.

Complets mécaniciens. Grand choix de complets en jersey.

-- Immense choix de draperies. --

Grand choix de toilerie cotonnade et flanelle coton.

Bandes molletières. Parapluies. Fourrures. Corsets. Couvertures.

ESCOMPTE 5 %,

Se recommande,

M. PICARD.

On demande

une jeune fille
pour la cuisine et les travaux du
ménage.
S'adresser à Publicitas S. A.
Bulle, sous P 2991 B.

On demande

un homme
d'âge pour soigner du jeune bétail.
S'adresser à Publicitas S.
A., Bulle, sous P 2997 B.

A VENDRE

un porc de 3 mois
chez Henri Morand, Le Pâ-
quier.

Bûcherons pour la France.

On demande de suite bons bû-
cherons, ayant l'habitude de la
montagne, travail assuré pour
plusieurs années. Pour conditions,
écrire sous chiffre O. F. 13308
L., à Orel Füssli Publicité,
Lausanne.

ON DEMANDE

une jeune fille pour faire le
ménage et servir au café.
S'adresser à M. Ami Rossier-
Noll, Hôtel de Commune, Rou-
gemont.

VENTE DE BOIS

par soumission.
Les propriétaires de la monta-
gne des Erbiyues, rière Neirivue,
mettent en vente par soumission
un certain nombre de numéros de
bois démarqués sur la dite monta-
gne.
Un des propriétaires sera à la
disposition des amateurs le lundi
25 octobre, à 1 heure après
midi, au chalet du pâturage.
Les propriétaires.

A louer

à La Tour, une petite cham-
bre meublée.
S'adresser à Publicitas S.A.,
Bulle.

A vendre

10 porcs
de 3 1/2 mois et un
beau verrat
chez Mme Schreier, laiterie,
La Tour de Treme.

Ch. Demierre

Médecin-Dentiste,
absent
du 17 au 24 octobre.

CADEAU!

10,000
Rasoirs de sûreté
argentés, avec étui, comme gra-
vure ci dessous



sont donnés à titre gracieux com-
me article réclame.
Chaque acheteur de 12 lames à
fr. 0.50, total fr. 6 —, s'adaptant
à n'importe quel appareil, recevra
un rasoir avec étui, gratuite-
ment.

C. WOLTER MEBI,
La Chaux de Fonds.

Travaux

de drainage
en soumission.
La commune d'Echarlens
met en soumission environ 700
mètres de tranchées et col-
lecteurs à exécuter à la tour-
bière.

Les plans et conditions dépo-
sent au Secrétariat communal, à
la disposition des intéressés. Les
soumissions indiquant le prix par
mètre courant seront adressées,
sous pli fermé, pour le 25 octo-
bre, à 7 h. du soir, à M.
Pugin Amédée, syndic
Echarlens, le 17 octobre 1920.
Par ordre: Le Secrétaire.

A louer, jolie

chambre meublée
bien exposée au soleil et chauffée.
S'adresser au bureau du journal.

Chevaux

pour
l'abatage.
et ceux abattus par suite d'acci-
dents sont achetées par
Tél. 168. L. GENOUD,
Cercle Catholique, BULLE.

Jardins.

Les personnes qui louent des
jardins de la Commune de Bulle
sont informées que tous les con-
trats seront révisés au 31 décem-
bre 1920.

Les ménages désirant obtenir
des parcelles pour 1921 sont invi-
tés à s'inscrire au Bureau de Ville
jusqu'au 31 octobre.
Passé ce délai, aucune demande
ne sera prise en considération.
Le Conseil communal.

A vendre

8 beaux porcs
de 9 semaines chez Joseph Gil-
ler, au Maupas, Vuadens.

A vendre

3 vaches et 2 taures portan-
tes pour novembre, ainsi que 2
génisses et un taurillon. Ce
bétail est de race pie noire et fait
partie du Syndicat de Romont.
Certificats fédéraux de saillies à
à disposition.
S'adresser à M. Charles
Joye, à Romont.

VILLE DE BULLE

Les contribuables de la com-
mune de Bulle sont convoqués
en assemblée pour le vendredi
22 octobre 1920, à 8 1/2 h.
du soir, dans la grande salle de
l'Hôtel de Ville, avec les trac-
tands ci après:

a) Contribution pour les routes:
50 centimes par ‰ de taxe ca-
dastrale pour tous les immeubles
bâti et non bâti;

b) Contribution pour les ca-
naux: 50 centimes par ‰ de taxe
cadastrale pour tout immeuble
bâti qui a une introduction dans
un canal public, le tout pour l'an-
née 1920.

Bulle, le 4 octobre 1920.
Le Conseil communal.

APPRENTI

pourrait entrer de suite au bureau
de la Société coopérative de
Consommation de BROU.
Rétribution immédiate.

A vendre

pour cause de santé,
un domaine
d'environ 6 poses d'excellent ter-
rain, avec un bâtiment en très
bon état.
S'adresser à Théodore Pas-
quier, à Villarsel-le-Gil-
bloux.

A VENDRE

2 porcs de 7 mois, pour engrais,
chez
Mme Vve GAPANY, Bulle.

A vendre

9 porcs de 10 semaines, chez M.
André Allaman, Romanens

A vendre

1 porc
de 3 mois, chez Henri Morand,
Le Pâquier.

Personne

d'un certain âge, forte,
cherche place
dans un ménage à la campagne.
S'adresser à Mme Blanc,
facteur, Charmey.

A vendre

un bon cheval
de 12 ans, de toute confiance, chez
Gremaud Auxence, Echar-
lens.

Polissage spécial

sur pianos et meubles
en tous genres.
On se rend à domicile.
P. & A. MONFERINI frères,
rue de Gruyères, BULLE.

On cherche

à louer
une chambre meublée.
S'adresser à Publicitas S.A.,
Bulle, sous P 3010 B.

Pommes

douces et aigres
à enlever de suite.
Hôtel du Chamois,
BOSTERENS.

Dès maintenant et à l'occasion

de la Toussaint, grand arrivage
de belles et grosses
CHRYSANTHEMES
à 3 fr. le pot.
Grosses châtaignes
à 60 cts. le kg., rabais par
quantité
Pour samedi:
RAISIN
à 1 fr 20 le kg.
Magasin LIARD, BULLE.

Mises publiques.

L'administration de l'Hôpital
du district de la Gruyère exposera
en vente les art. 432, Sous
l'Avril, et 433, Au Villard,
de la contenance totale de 4 poses
environ, le lundi 25 octobre,
dès 2 heures de l'après-midi, à
la Maison de Ville de Biaz,
aux conditions qui seront lues
avant les mises.

Bulle, pharmacie d'office

Dimanche 24 octobre
Pharmacie STREBEL
La pharmacie d'office fait le
service de nuit pendant la semaine.

...linières, au concours de
1920:
1^{re} classe.
... Vuippens, Dians fr. 60
2^{me} classe.
La Tour, Mira fr. 50
... ymond, Riaz, Méli 45
... nis, Vaulruz, Bichette 45
... mir, Bulle, Mascotte 45
... onse, Echarlens, Mascotte 40
... Bulle, Pauline 40
... Hauteville, Biche 40
... Vuadens, Sara 40
... res, Riaz, Fauvette 40
... ex., Bulle, Gattine 40
... deleine, Riaz, Diane 40
... an, La Tour, Flora 40
... e, Sorens, Flora 35
... ra, Villarvolard, Lili 35
... n. La Tour, Mira 35
3^{me} classe.
... Hauteville, Charlotte fr. 50
... inthe, Hauteville, Fanny 50
... Sorens, Bichon 50
... ir, Corbières, Bichette 50
... s, Vuadens, Bichette 50
... stin, Riaz, Flora 50
... Villarvolard, Brune 50
... Romain, Vuadens, Souris 50
CIVIL DE BULLE
Naissances. —
... 1. — Risse Laurent-André, fils
journalier, de La Roche et Pont-
de Josephine, née Purro.
... roux Simone Bertha-Henriette,
i, cafetier, de Bulle, et de Ber-
dali.
... son Alice Alphonsine, fille d'A-
employé de commerce, de Bulle,
née Grangier.
... in Marie Thérèse Gabrielle, fille
ont. aux C. F. F., de Villaz St-
ens et Villarimboud, et d'Anne-
Girod.
... Georgette Marie, fille de Joseph
F. F., d'Escholzmatt (Lucerne),
née Messerly.
... nermot Andréa Marie-Sidonie,
ferblantier, et de Marie Anna,
Charles-Nicolas, fils de Louis
X. C. E. G., de Bulle, et de Cécile,
Goumois David-Erik et Anne-
Rodolphe, jardinier, de Bâle, et
na, née Risse.
— Décès —
... 4. — Chollet Jules, fils de
de Sorens, 15 mois.
... cker Augusta, née Schautler,
bert, de Genève, 78 ans.
... az Vincent, scieur, de Noreas,
Sâles, 26 ans.
... rriari Dante, peintre-décorateur,
té italienne, 31 ans.
... tivelaz Catherine, née Voulan-
de Jean, de Fribourg, 47 ans.
... ose Xavier-Auguste, fils de Vin-
lens, domicilié à Lyon, en séjour
nois.
— Mariages. —
... 3. — Repond Jules, sellier,
Charmey et Villarvolard, et
Jeanne, de Rossinière, les deux
à Bulle.
... quille Paul, chirurgien-dentiste,
domicilié à Berne, et Despond
Domdidier, domiciliés à Bulle,
remoud Louis, mécanicien, de
Genevay Angèle, de Fétigny, les
deux à Bulle.
... y Jules, de Vaulruz, domicilié
Oberon Isabelle, d'Estévenon,
Treyfayes, domiciliée à Broc.
L'HIVER
de d'enrouement, de toux,
de gorge et de catarrhes.
usage régulier des Tablettes
Gaba qui vous protègent
de toutes ces maladies.
Méfiez-vous!
Exigez les Tablettes Gaba
en boîtes bleues à fr. 1.50
OUTH NOBLESSE
MEUSE GOURMANDISE
GENÈVE
ines & Aliments
pour volailles.
Aliment concentré.
Froment. — Maïs.
ange spécial pour l'hiver.
arrasin ou blé noir.
Eug CROTTI, BULLE.

Grande Salle de l'Hôtel de Ville, Bulle
Dimanche 24 octobre, à 8 h. du soir
Soirée familière
organisée par la CHORALE DE BULLE.
Invitation cordiale.

Maison CHARRIÈRE et Co., BULLE.
Choix immense de Gramophones et Disques vient d'arriver. — Appareils et disques spéciaux pour la campagne.
Grand choix d'Étagères et buffets à musique.
Tabourets pour pianos et harmoniums.
Prix sans concurrence en rapport avec la qualité de la marchandise.
Voir les vitrines.
Visiter nos magasins de préférence les jeudis et samedis.

Agriculteurs!
Le plus puissant dépuratif, apéritif et anti épidémique pour chevaux, vaches, moutons et porcs, est la
« Poudre MAYOR »
En vente partout, le paquet, Fr. 3.— ; 6 paquets, Fr. 2.90 ; 12 paquets, Fr. 2.80. Envoi franco : A. Dells'e & Co, Lausanne.
Dépositaires : A. Simond fils & Co, Lausanne.
Prix spéciaux pour Syndicats.

SCORIES THOMAS
de tous dosages garantis
à des prix très avantageux.
E. GLASSON & Co BULLE
PALÉZIEUX, VERRERIE, VAULRUZ.

LOUIS JÆGER
10, Rue de Romont, -- FRIBOURG -- Téléphone 98.
GRAND CHOIX
en draperie noire et fantaisie, draps et milaines du pays. Tissus pour costumes et manteaux de dames.
Articles blancs pour trousseaux, toiles fil, 1/2 fil et coton.
Plumes duvets, couvre-lits, couvertures de laine.
Timbres d'escompte 5 % au comptant.
Achat et échange de laine de mouton.

Hôtel Moderne, Bulle.
Dimanche prochain, à 3 heures
grand combat de lutte libre
A. Cherpillod
champion du monde
contre le fameux nègre
Sam Bill.

La Caisse Hypothécaire
du Canton de Fribourg
reçoit des dépôts de fonds
contre obligations au porteur ou nominatives
5 1/2 % à 3 ans ou à 5 ans de terme ; avec intérêt annuel à la date fixée par le déposant.

Vente d'immeubles.
Le lundi 25 octobre, dès 2 heures de l'après-midi, à l'Auberge communale, les enfants de feu Louis CASTELLA, à Lessoc, exposeront en vente, en mises publiques, les articles 144b, 148a, 1178, 156a, 157, 156b, 145, 144c, 154, 155 du cadastre de Lessoc, consistant en habitation, grange, écurie et remise et pré d'environ 12 poses.
Les conditions seront lues avant les mises.
Lessoc, le 13 octobre 1920.
Pour les intéressés : Pierre Fracheboud.

BAZAR FRANÇAIS
BULLE — près de l'Hôtel de Ville — BULLE
Beau choix de
Manteaux pour dames et fillettes.
Manteaux pour hommes et enfants.
Pélerines, gilets de chasse, jaquettes tricotées.
Chapeaux de feutre pour hommes et jeunes gens.
Chapeaux fantaisie velours pour enfants.
Bérets, casquettes, bonnets.
Beau choix de couronnes mortuaires.

Le meilleur et le plus salubre des succédanés du café est, de nos jours, sans contredit le Café de malt Kneipp de Kathreiner.
Employé comme addition, voici le meilleur mélange:
3/4 Kathreiner
1/4 Café véritable.
Exiger expressément « Kneipp de Kathreiner » et refuser les imitations de qualité inférieure et les produits moulus.

Grande Salle des Halles, à Bulle.
DIMANCHE 24 OCTOBRE 1920, à 2 1/2 h. du soir.
Conférence publique et contradictoire
donnée par M. Léon NICOLE, conseiller national et secrétaire de l'Association des Employés des Postes, sur la Loi sur la durée du travail dans les entreprises de transport et la votation fédérale du 31 octobre.
Invitation cordiale à chacun.
Le Comité d'organisation.

Domaine à vendre.
A vendre, sous de favorables conditions de paiement, un excellent domaine de 55 poses, d'un seul mas, plus douze poses en forêt, situé dans le canton de Vaud, à 2 kilomètres de la frontière fribourgeoise.
Pour tous renseignements, s'adresser à Jean FRILOUD, à BULLE.

Ne manquez pas cette offre avantageuse!
Pendulettes Wolter-Mœri
Garanties 3 ans. P 20246 C
N° 290. Pendulette en bois sculpté, hauteur 18 cm., bon mouvement Fr. 2.75.
N° 508. Pendulette très belle sculpture (comme gravure ci-contre), très bon mouvem. Fr. 4.75.
N° 704. Pendulette sculpture riche et soignée, hauteur 22 cm., excellent mouvement. Fr. 6.—.
N° 56. Pendulette très belle sculpture, avec tête de cerf, bon mouvement. Fr. 9.—.
Réveils de précision Wolter-Mœri.
Garantis par écrit pour 3 ans.
Réveils avec très bon mouvement, boîtes nickelées, hauteur 20 cm.
N° 363. 2 cloches. Fr. 12.50.
N° 245. 1 grande cloche. » 11.75.
N° 244. 1 cloche. » 9.50.
N° 244b. 1 cloche. » 7.50.
N° 502. Baromètre Chalet, bonne qualité et bon fonctionnement garantis. Meilleur prophète indiquant exactement le temps au moins 24 heures à l'avance. Très jolie garniture de chambre. Fr. 3.50
Envoi contre remboursement. — Echange admis.

Catalogue illustré
C. WOLTER-MœRI
Fabrique d'Horlogerie La Chaux-de-Fonds

Montagnes à louer.
La Commune de GRUYÈRES expose en location, par voie d'enchères publiques, pour 3 ans, ses montagnes dites Le Mongeron d'en-bas, Moléson à Baron, et Plan Francey.
Les enchères auront lieu à l'Hôtel de Ville de Gruyères mardi, 2 novembre, à 3 heures de l'après-midi.
Gruyères, le 19 octobre 1920.
Le Secrétariat communal.

A vendre
4 beaux porcs de 3 mois, chez Jules Moret, au Pautavre, Vaudens.
Jeune homme
intelligent est demandé comme apprenti à l'Imprimerie de « La Gruyère ». Rétribution immédiate.

Pâturages à louer.
Les beaux pâturages de la Hochetaz, vallée de l'Hongrie, seront loués en mise publique, le samedi 30 octobre 1920, à 3 heures après midi, au Caté Autenen, avenue de Bâle, Montreux.
Les amateurs sont priés de s'inscrire à l'avance, en indiquant leurs cautions.
Jules Favrod-Tavel, Clarens.

On prendrait
2 vaches en hivernage, bon état.
A la même adresse, à vendre de 3 à 4000 kg. de choux raves de première qualité.
S'adresser à Henri Clément Chouvaiz Chatel-St Denis.

A vendre
8 porcs
rouges de 3 mois, chez Paul Maillard, Manles.
A vendre
7 porcs
de 3 mois, chez Dupasquier frères, Vaudens.

A vendre
un petit bâtiment
en bon état, bien situé à proximité de la ville, avec boulangerie et magasin, un peu de terre et jardin.
S'adresser à Publicitas S. A. Bulle, sous P. 2974 B.

Châtaignes grosses
(Marroni)
15 kg., Fr. 5.—.
Noix fraîches
5 kg., fr. 5.80; 10 kg., fr. 10.50.
Oignons de conserve
15 kg., fr. 3.—.
ZUCCHI, Bellinzona.

FOURRURES
On peut dès maintenant faire des renards et autres fourrures. Durée 3 semaines.
Mme GREMION, BROC.

A VENDRE
plusieurs immeubles bullois, avec terre de première qualité, bien situés, à Bulle et aux environs.
S'adresser à M. L. ANDREY, SOTTAS, Agence immobilière, BULLE.

Bibliothèque cantonale
39^{me} Année. — N
ABONNEMENTS
Suisse . . . 1 an, Fr. 5
 . . . 6 mois » 2
Étranger . . 1 an » 9
 . . . 6 mois » 5
payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne dans les bureaux de poste.
TÉLÉPHONE 150

Votation fédérale du 31 octobre
Appel du Parti radical-démocratique
Concitoyens!
Le 31 octobre, le peuple suisse prononcera sur la durée des entreprises de transport. Cette question a été adoptée sans opposition par les Chambres fédérales. Elle a été saluée avec une œuvre de conciliation. Certaines de ses dispositions ne sont pas objectives. Toutefois, en regard de recueillir d'importantes données. Les principes qui sont certainement reconnus par le Conseil fédéral et le peuple suisse sont : le compte des intérêts des entreprises de transport et de la population, les conditions de travail créées pour le personnel, la durée du travail des fer fédéraux, la réduction des postes, des entreprises de transport par la Confédération, le principe de la semaine qui a été réalisée avec l'ajout de la durée de la semaine de travail, mais bien, par contre, l'absence de l'organisation du travail qui a été réalisée. Il est toutefois à noter que les conditions particulières des entreprises de transport, là où le temps de travail est d'une certaine importance, journalière du travail moyen de 9 heures, la spécialité des chemins de fer, est prise en considération à ces entreprises, ce qui concerne la durée du service et de repos, congés. (art. 16)
Pour le personnel, dans les normes indiquées, le travail est nécessaire à ses fonctions importantes et de responsabilité. La durée entière des travaux est encore de 19 heures, et l'application de la nouvelle loi, et l'augmentation des jours de repos, tout autant nécessaire, tendra à ce qu'il réponde à une plus intense situation financière de l'augmentation.